

Encadrant : Antoine Laugier ☎

Jeunes à Fontainebleau, édition Noël

07/12/2025

Description de la sortie

Sortie bonus sur le cycle annuel de bloc : serrer des prises dans des dévers pour bien finir 2025 ! Spoiler : il fera moche donc on ira s'entraîner en salle. RDV à 10h à la Rotonde entre Jaures et Stalingrad pour prendre le métro ensemble.

Cette année, 8 sorties à Bleau sont prévues pour les jeunes. Les sorties se déroulent dans une continuité pédagogique et sportive, les objectifs étant :

- découvrir les rochers de Fontainebleau en transports en communs et ainsi développer leur autonomie future
- les sensibiliser à la possibilité (nécessité?) de se déplacer sans voiture pour aller grimper
- apprivoiser un style d'escalade qui a formé parmi les meilleur.es grimpeur.eures depuis les années 30 jusqu'à aujourd'hui
- apprendre une culture de l'escalade qui a marqué la discipline
- progresser en escalade

Chaque sortie porte une thématique et participer à plusieurs sorties est un gage de progression !

- Sortie 1 : 21/09/2025 - L'éléphant, fête du club. Participation au concours de bloc annuel !
- Sortie 2 : 12/10/2025 - Rocher Canon, circuit
- Sortie 3 : 16/11/2025 - Mont Ussy 1/2, circuit
- Sortie 4 : 18/01/2026 - Mont Ussy 2/2, travail de blocs
- Sortie 5 : 15/02/2026 - Rocher Géau, travail de blocs 1/2
- Sortie 6 : 22/03/2026 - Rocher Gréau, travail de blocs 2/2
- Sortie 7 : 12/04/2026 - Chamarande, ouverture de blocs 1/2
- Sortie 8 : 21/06/2026 - Chamarande, ouverture de blocs 2/2

En cas de trop mauvais temps pour grimper dehors, nous irons en salle de bloc pour une journée focalisée sur l'entraînement et la progression. Prévoir 15€ en plus pour l'entrée à la salle d'escalade.

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, la sortie peut être détournée vers un autre lieu. Les organisateurs sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

Inscriptions

- **Nombre de participants :** 8 participants + 1 encadrant
Ce nombre sera subdivisé en sous-groupes si nécessaire en fonction des règles gouvernementales en vigueur au moment de la sortie.
- **Modalités d'inscription :** <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie>
- **Accord préalable :** Oui
Si cette sortie est avec accord de l'organisateur vous devrez avoir reçu celui-ci pour être inscrit, y compris en la liste d'attente. La demande d'accord s'effectue en ligne lors du processus d'inscription.
- **Assurance annulation :** facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription.
- **Date de début de validation des inscriptions :** 04/12/2025

Participation aux frais

- 35 € à régler à l'inscription correspondant aux frais d'inscription

Divers

- **Assurance annulation :** facultative, voir le détail dans le processus d'inscription. Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation,
Voir conditions : <https://www.clubalpin-idf.com/blogAide/index.php?post/inscription-sortie#annulation-adherent>
- **Annulation par le club :** la sortie pourra être annulée pour divers motifs comme la météo, le contexte sanitaire, un nombre insuffisant de participant, ...

Recommandations générales aux participants

- Être à jour de cotisation donc assuré et avoir sa carte sur soi.
- Pratiquer un entraînement à la mesure de ses ambitions.
- Vérifier régulièrement ses capacités techniques.
- Participer dans ce sens à des formations progressives.
- Avoir un équipement adapté et en bon état.
- Respecter les décisions prises par les encadrants du groupe.
- Être curieux et attentif à l'environnement

Informations générales à la pratique de l'escalade en extérieur

Les sites naturels d'escalades peuvent être classés "Sportifs" ou "Terrain d'Aventure".

Les sites classés "Sportifs" sont équipés à demeure selon les normes fédérales d'équipement. (voir FFME)

Les sites classés "terrain d'aventure" ne sont pas équipés selon les normes fédérales d'équipement. Ils peuvent être équipés de manière aléatoire.

Il est important de rester vigilant, un site naturel d'escalade, "Sportif ", présente des risques, des dangers.

Les sites classés terrains d'aventure nécessitent une vigilance encore plus grande.

La pratique de l'escalade en extérieur, que ce soit en bloc, en voie d'une longueur ou en grande voie présente des risques qui ne peuvent être réduit à 0.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club.

Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.